COMPTE RENDU MUNICIPAL DU 16/02/2012

Présents: Mrs LABORDE, LAHILLADE, LE GARREC, RIU, YVORA, TOUYA, LASSALLE, COURTY

Mmes CLAVERIE, DUVERDIER, EXPERT, LESGARDS,

Excusés : Mme ADOUE, Mr SOMERVILLE.

Mme DUVERDIER Valérie est nommée secrétaire de séance.

* Numérues : noms rues des lotissements " Plein Sud " et Pôle médico-commercial et numéros des bâtiments.

Le conseil municipal demande aux commissions Culture et Communication de nommer les rues du lotissement Plein Sud, du Pôle médico-commercial et d'attribuer des numéros aux bâtiments.

* Demande de l'Amicale Sibusate pour vide-grenier.

L'Amicale Sibusate demande à la mairie l'autorisation d'organiser un vide-grenier le 23 septembre 2012. Le conseil répond favorablement.

* Proposition d'aménagement pour certains containers du SITCOM.

Des habitants de certains quartiers ayant émis des propositions d'emplacement, pour les containers, qui ont été acceptées et validées par le Sitcom, des modifications vont être apportées.

* Toilettes pour les Fêtes locales.

Le conseil a validé le projet d'installation de sanitaires autonomes, ponctuellement, lors de fêtes locales.

* Feux tricolores au Pont.

Le Conseil Général a adressé un courrier à la mairie pour lui signifier qu'un projet d'arrêté lui sera adressé rapidement afin qu'un dispositif soit mis en place pour épargner le pont de Saubusse. Il est question d'installer un feu tricolore "intelligent" à chaque bout de pont et des sens uniques seraient instaurés sur les quais et devant la mairie. Le conseil municipal de son côté va solliciter le Conseil Général afin que des travaux de consolidation du pont soient réalisés.

* Eclairage Route de Miquéou.

Suite à la demande de certains riverains, il est demandé au Sydec un devis pour l'éclairage de la route depuis l'usine Tereland jusqu'aux nouveaux lotissements.

* Classement voirie Lotissement Coumes.

Le conseil ne s'oppose pas à ce que la voirie du lotissement Coumes soit transférée au domaine public.

* Droit de préemption urbain Section D n°528 et 741 lot n°04, Lot n°23, Lot n°26 et Lot n°27.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité, de ne pas préempter.

* Orientations budgétaires.

Chaque commission fait part des projets éventuels chiffrés pour permettre l'établissement du prochain budget d'investissements.

* Divers.

- Mr Suhubiette, adjoint à la mairie de Saint-Geours-de-Maremme, a informé le conseil que les travaux d'urgence vont être entrepris par l'Institution Adour, sur les berges de l'Adour, au niveau de la zone la plus critique sur la commune de Saint-Geours-de-Maremme, afin que la circulation soit rouverte sur cette route.
- Le permis de démolir la "coccinelle" est en cours, cela prend un peu de temps car le projet est examiné par l'Architecte des Bâtiments de France.
- Le conseil prend acte de la lettre de Mme Courty dans laquelle elle fait part des dégradations constatées à la salle des jeunes. Le conseil demande à la commission Bâtiments de s'occuper de faire procéder aux réparations.
- Mr Courty demande, au nom des différentes associations sibusates, à ce que les subventions soient maintenues, à condition bien sûr, que les comptes soient présentés en temps voulu à la mairie.
- Chaque élu a pris connaissance de la plaquette concernant " la formation des élus" pour le premier semestre 2012.

* Les rendez-vous du mois *

- dimanche 04 mars : CARNAVAL
- dimanche 18 mars : à 17h à l'Eglise de Saubusse : l'Orchestre de Chambre de MEES et la Chorale de SAUBUSSE se produiront en l'honneur de leur Ténor Pierre Hargouet.
- lundi 19 mars : 50ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie : célébration à 11h45 devant la mairie Départ du cortège pour se rendre au Monument aux Morts, suivi du verre de l'amitié.
- Mardi 1er mai : départ course cycliste 15ème édition du Grand Prix des Stations Thermales : départ 14h du bourg puis 14h10 de l'Etablissement Thermal
- Elections Présidentielles : 22 Avril et 6 Mai 2012
- Elections Législatives : 10 et 17 juin 2012
- Concours de Peinture à SAUBUSSE : Le Syndicat d'initiative de Saubusse organise son concours de peinture sous la forme d'une exposition-concours qui aura lieu à la salle des fêtes de Saubusse du samedi 26 au lundi 28 mai 2012.

Le thème est "L'artiste ne doit pas copier la nature mais prendre les éléments de la nature et créer un nouvel élément." Citation de Paul Gauguin.

Le jury s'attachera à la créativité, à la pertinence des interprétations, la maîtrise technique.

Le concours est ouvert à tous les artistes âgés de plus de 18 ans. Huile, acrylique, aquarelle, pastel, techniques mixtes sont admises. Les formats autorisés sont : minimum 15F (65/54cm) - maximum 30F (92/73cm).

Le montant du droit d'inscription fixé à **15** €est à régler par **chèque libellé à l'ordre du Syndicat d'Initiative de Saubusse** accompagné du bulletin d'inscription au concours. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 14 mai 2012 dernier délai. L'exposition-concours sera dotée des prix suivants : - 1er prix valeur 200 € - 2ème prix valeur 130 € - 3ème prix valeur 80 €. Le Jury sélectionnera les 10 meilleurs tableaux, ceux-ci resteront exposés jusqu'au 10 juin au Syndicat d'Initiative " quai de l'Adour".

Vous trouverez tous les renseignements sur notre site www.saubusse-les-bains.com, les règlements du concours et différentes fiches pour vous inscrire peuvent être téléchargées. Vous pouvez également nous joindre au 05.58.57.76.68 (SI) ou au 05.58.57.77.39 - 06.88.88.64.86 (Isabelle Chuiton). Amis artistes nous vous attendons nombreux, nous avons hâte de découvrir vos créations et de partager ensemble un agréable évènement artistique. A très bientôt.